

**CONSEIL MUNICIPAL DE CROZET**  
**COMPTE RENDU - SEANCE DU 04 AVRIL 2019 - A 20H00**

**Présents :** Mme DONZÉ Dominique, Mme JOUANNET Martine, M. ASSENARRE Louis, M.GALICHET Cédric, M. DU BOIS Jérôme, M. ALLIOD Patrick, Mme BRIAND Marie-Pierre, M. DEQUENNE Bernard, M. GIROD DE L'AIN Johann, Mme JANISZEWSKI Christiane, M.VOLPI Michel, Mme POMMES Kathy, M.ROSERES Jean-Pierre

**Excusés :** Mme HUISSOUD Chantal, M.PINEY Henri, M.FERRARI Antoine

**Absents :** M.CHANEL Michel, Mme CRESPILO Sandrine,

**Procurations :** Mme HUISSOUD Chantal à Mme DONZÉ Dominique, M.PINEY Henri à M.ROSERES Jean-Pierre, M.FERRARI Antoine à Mme POMMES Kathy

## ORDRE DU JOUR

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – PERSONNEL

1. Décisions du Maire
2. Factures acquittées (annexe)
3. Engagements (annexe)
4. Taux d'imposition 2019
5. Affectation des résultats Budgets BOIS et VTT
6. Approbation des Comptes de Gestion 2018 Budgets BOIS et VTT (annexes)
7. Approbation des Comptes administratifs 2018 Budgets BOIS et VTT (annexes)
8. Vote des budgets primitifs 2019 (annexes)

#### VIE ASSOCIATIVE

9. Attribution des subventions et participations

#### URBANISME

10. Autorisations d'urbanisme
11. Vente d'une parcelle communale

#### TRAVAUX- ENVIRONNEMENT

12. Travaux de maintenance, d'infrastructure et sylvicoles – ONF (annexe)
13. Vente de lots de bois en bordure de route et sur pieds

#### COMMUNE

14. Rapport des commissions

#### INTERCOMMUNALITÉ ET ORGANISMES EXTÉRIEURS

15. Rapport des commissions

#### INFORMATIONS DIVERSES

La séance est ouverte à 20H00

M.ALLIOD Patrick été désigné secrétaire de séance.

Mme le Maire remercie les conseillers municipaux de leur présence.

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal du 07 mars 2019. Pas de remarques.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - PERSONNEL

### Point N° 1 DECISION DU MAIRE

Mme le Maire présente les décisions.

### Point N° 2 FACTURES ACQUITTÉES

M.Rosères fait remarquer que le coût de la ligne téléphonique pour la bibliothèque paraît élevé.

Il lui est répondu que la facture comprend également l'abonnement internet mais que les factures des lignes téléphoniques et abonnement internet sont en train d'être vérifiées.

### Point N° 3 ENGAGEMENTS

### Point N° 4 TAUX D'IMPOSITION

Mme Jouannet fait état des estimations des produits 2019 et précise que les taux d'imposition n'augmenteront pas.

ETAT 1259	BASES PREV 2018	BASES PREV 2019	TAUX IDENTIQUE 2018	PRODUITS 2019 TX INCHANGES
Taxe d'habitation	4 803 383.00 €	5 024 000 €	11.50	577 760 €
Taxe foncier bâti	3 169 324.00 €	3 270 000 €	8.27	270 429 €
Taxe foncier non bâti	60 839.00 €	62 000 €	47.57	29 493 €
<b>TOTAL</b>				<b>877 682 €</b>

le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation : 11.50 %

Taxe foncier bâti : 8.27 %

Taxe foncier non bâti : 47.57 %

Mme Jouannet propose d'inverser les points et d'affecter les résultats après le vote des budgets.

### Point N°5 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 BUDGETS BOIS ET VTT

Mme JOUANNET précise que les comptes de gestion sont établis par le trésorier qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses. Ils retracent le flux des recettes et des dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice budgétaire, ils doivent concorder avec le compte administratif.

Vu la note de synthèse,

Vu le document joint et ses annexes,

Vu le débat d'orientations budgétaires du 07 février 2019

Après avoir entendu la présentation de Mme JOUANNET Martine, adjointe aux finances

Mme le MAIRE demande aux membres du Conseil municipal d'approuver les comptes de gestion 2018 qui leur ont été présentés

**Vote : le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- **ADOPTE** le compte de gestion BOIS 2018

- **ADOPTE** le compte de gestion VTT 2018

## Point N° 6 APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 BUDGETS BOIS ET VTT

Mme JOUANNET Martine, adjointe aux finances présente les Comptes administratifs 2018 suivant :

### VTT

RESULTATS D'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement 2018	11366.32	Recettes de fonctionnement 2016	49025.96
Dépenses d'investissement 2018	12195.92	Dépenses de fonctionnement 2016	5499.43
Soit un déficit / excédent de	-829.60	Soit un déficit / excédent de	43 526.53
Résultats antérieurs reportés	- 11 366.32	Résultats antérieurs reportés	99 881.56
<b>Résultat de clôture Invest. 2018</b>	<b>-12195.92</b>	<b>Résultat de clôture Fonct. 2018</b>	<b>143 408.09</b>

### BOIS

RESULTATS D'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement 2016	28 838.16	Recettes de fonctionnement 2016	49 635.88
Dépenses d'investissement 2016	30 215.08	Dépenses de fonctionnement 2016	18 654.53
Soit un déficit / excédent de	-1376.92	Soit un déficit / excédent de	15 554.55
Résultats antérieurs reportés	-9669.56	Résultats antérieurs reportés	50 304.51
<b>Résultat de clôture Invest. 2018</b>	<b>11 046.48</b>	<b>Résultat de clôture Fonct. 2018</b>	<b>65 859.06</b>

Vu la note de synthèse,

Vu le document joint et ses annexes,

Vu le débat d'orientations budgétaires du 7er février 2019,

Après avoir entendu la présentation de Mme JOUANNET, adjointe aux finances

Mme le MAIRE se retire pour le vote, le Conseil Municipal est présidé par Mme JOUANNET,

La Présidente demande aux membres du Conseil municipal d'approuver les comptes administratifs BOIS et VTT.

**Vote : le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- **APPROUVE** le compte administratif BOIS 2018.
- **APPROUVE** le compte administratif VTT 2018.

## Point N° 7 VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019

Mme JOUANNET procède à la présentation des budgets primitifs pour l'année 2019.

### BUDGET PRIMITIF GENERAL

Fonctionnement Dépenses : 2 020 980 €  
 Recettes : 2 020 980 €  
 Investissement Dépenses : 3 255 180.00 €  
 Recettes : 3 255 180.00 €

M. Rosères demande si le chalet du BEVY est inscrit dans les projets futurs ?

Mme le Maire répond qu'il y a eu beaucoup de débats à ce sujet et que pour le moment le dossier n'est pas à l'ordre du jour.

**Vote : le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **ADOPTÉ** le Budget Primitif Général 2019

**BUDGET PRIMITIF BOIS**

Fonctionnement Dépenses : 50 000.00 €

Recettes : 50 000.00 €

Investissement Dépenses : 16 744.00 €

Recettes : 16 744.00 €

**Vote : le conseil municipal, à l'unanimité,**

- **ADOPTÉ** le Budget Primitif BOIS 2019

**BUDGET PRIMITIF CENTRE VTT**

Fonctionnement Dépenses : 49 500.00 €

Recettes : 49 500.00 €

Investissement Dépenses : 29 190.00 €

Recettes : 29 190.00 €

**Vote : le conseil municipal, à l'unanimité,**

- **ADOPTÉ** le Budget Primitif VTT 2019

**Point N° 8 AFFECTATION DES RESULTATS BUDGETS BOIS ET VTT**

Mme Jouannet présente les affectations des budgets BOIS et VTT.

**VTT**

RESULTATS D'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement 2018	11 366.32	Recettes de fonctionnement 2018	49 025.96
Dépenses d'investissement 2018	12 195.92	Dépenses de fonctionnement 2018	5 499.43
Soit un déficit / excédent de	-829.60	Soit un déficit / excédent de	43 526.53
Résultats antérieurs reportés	-11 366.32	Résultats antérieurs reportés	99 881.59
<b>Résultat de clôture Invest. 2018</b>	<b>-12 195.92</b>	<b>Résultat de clôture Fonct. 2018</b>	<b>143 408.12</b>
Restes à réaliser 2018 en Invest.	8 580.00		0.00
Résultat d'investissement corrigé	-20 775.92		143 408.12
<b>Report en Dépenses d'Investissement au 001</b>	<b>-12 195.92</b>	<b>Report en Recettes de Fonctionnement au 002</b>	<b>122 632.20</b>
<b>Affectation de résultat en Recette d'investissement cpte 1068 au B.P. 2019</b>	<b>20 775.92</b>		

Mme Jouannet propose de rajouter 10 000 € en affectations de résultats en recettes d'investissement au compte 1068 du Budget 2019 afin de couvrir les travaux prévisionnels 2019 de l'ONF. Pas d'oppositions.

**BOIS**

RESULTATS D'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement 2018	28 838.16	Recettes de fonctionnement 2018	49 635.88
Dépenses d'investissement 2018	30 215.08	Dépenses de fonctionnement 2018	34 081.33
Soit un déficit / excédent de	-1 376.92	Soit un déficit / excédent de	15 554.55
Résultats antérieurs reportés	-9 669.56	Résultats antérieurs reportés	50 304.51
<b>Résultat de clôture Invest. 2018</b>	<b>-11 046.48</b>	<b>Résultat de clôture Fonct. 2018</b>	<b>65 859.06</b>
Restes à réaliser 2018 en Invest.	0.00		0.00
Résultat d'investissement corrigé	-11 046.48		65 859.06
<b>Report en Dépenses d'Investissement au 001</b>	<b>11 046.48</b>	<b>Report en Recettes de Fonctionnement au 002</b>	<b>44 812.58</b>
<b>Affectation de résultat en Recette d'investissement cpte 1068 au B.P. 2019</b>	<b>21 046.48</b>		

**Vote** : le Conseil Municipal, à l'unanimité

- DECIDE d'affecter les résultats comme indiqué ci-dessus des budgets BOIS et VTT

**VIE ASSOCIATIVE****Point N° 9 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS**

Monsieur du Bois, adjoint à la vie associative, culturelle, à la communication et aux affaires sociales, présente la liste des associations retenues pour le versement de subventions.

Mme le Maire fait remarquer que les 200 € pour le comité de jumelage concerne bien l'organisation de de la Foulée.

Mme le Maire indique que l'association « Nous Aussi » n'est pas mentionnée dans le tableau de la note de synthèse et propose de lui attribuer 100 €.

**Participations :**

COSEC- SIVOM DE L'EST GESSIEN : **904 €**

**ASSOCIATIONS COMMUNALES 2019**

Amicale sapeurs pompiers : 2650€  
 Arts et Culture : 900 €  
 AS Saint Genis Crozet : 2000 €  
 Chevry Crozet Tonic : 700 €  
 Les paniers de Crozet : 450 €  
 Union Bouliste : 450 €  
 Jeunesse de Crozet : 450 €  
 Bike évason : 500 €  
 Club aînés : 1000 €  
 Comité de jumelage : 800 €  
 Comité de jumelage Foulée : 200 €  
 Ecole de musique : 2070 €  
 Société musicale : 3000 €  
 Sou des écoles (2018 + 2019) : 3000 €  
**TOTAL : 18 170 €**

**ASSOCIATIONS HORS COMMUNE 2019**

Jeunes sapeurs-pompiers Thoiry : 100 €  
 Pays de Gex Natation : 250 €  
 PEP 01 : 150 €  
 Lycée Prof. Privé Jeanne d'Arc : 630 €  
 Gym La Gexoise : 110 €  
 MFR la Palma : 90 €  
 Chambre des Métiers : 180 €  
 Verger Tiocan : 200 €  
 Prévention routière : 100€  
 CECOF : 90 €  
**TOTAL : 1900€**

**MEDICO – SOCIALES**

Animation hôpital Tougin : 500€  
 Amicale des donneurs de sang : 200 €  
 Croix-Rouge : 350 €  
 Equipe d'entraide : 300 €  
 Nous Aussi : 100€  
**TOTAL : 1450 €**

**TOTAL SUBVENTIONS 2019 : 21 520 €**

**Vote** : le Conseil municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** l'attribution des subventions et cotisations comme indiqué ci-dessus.

**DIT** que les crédits sont prévus au budget 2019.

**URBANISME****Point N° 10 AUTORISATIONS D'URBANISME**

M.Galichet présente les autorisations d'urbanisme.

Numéro de dossier	Date dépôt	Demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux	Date décision	Décision
DP00113519 B0008	07/03/2019	BLOWER Nicola Gail	1270 route de la Télécabine	Installation d'une clôture périmétrique (ajourée) autour des deux parcelles (A 389 + A 393), et à l'entrée un portail automatique (électrique, 2 vantaux ouvrants à l'intérieur) et un portillon (les deux à 1/3 plein, 2/3 ajouré) positionnés 14,17 mètres à l'axe depuis la route. Clôture en panneau rigide, standard, coloris anthracite, hauteur 150 cm. Portail, portillon et poteaux en aluminium coloris gris basalte RAL 7012, hauteur 150 cm.	29/03/2019	NON OPPOSITION

## TRAVAUX – ENVIRONNEMENT

### Point N° 11 VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE

Mme le Maire propose au conseil municipal d'accepter la vente de la parcelle n° C1720 d'une surface de 8m2 à M.DUCRET Didier au prix de 120€ le m2, soit 960 €. Les frais administratifs seront à la charge de l'acheteur.

**Vote : le Conseil municipal, à l'unanimité.**

**ACCEPTE** la vente de la parcelle section C1720 d'une surface de 8 m2 à M.DUCRET Didier pour le montant de 960 €.

**ACCEPTE** de mandater la société BARTHELEMY pour établir l'acte administratif.

**AUTORISE** Mme le Maire, à signer l'acte de vente.

### Point N° 12 TRAVAUX DE MAINTENANCE, D'INFRASTRUCTURES ET SYLVICOLES – ONF

Monsieur Assenarre, adjoint aux travaux et à la forêt présente le programme de travaux, validé par la commission « forêt ».

- Travaux de maintenance parcelles 22-34 : **1522.29 € HT**
- Travaux d'entretien des infrastructures : **1842.87 € HT**
- Travaux sylvicoles parcelles 21-22 : **12 285.80 € HT**
- Travaux de plantation : **3052.58 € HT**

**Vote : le Conseil municipal, à l'unanimité.**

**APPROUVE** les travaux pour la somme totale de **18 703.54 € HT**.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer les documents permettant d'engager ces travaux.

**AUTORISE** Mme le Maire à demander une subvention à la Région à hauteur de 40%.

### Point N°13 VENTE DE LOTS DE BOIS EN BORDURE DE ROUTE ET SUR PIEDS

Il est proposé de modifier la délibération prise le 12 mars 2009 concernant la vente de bois en grumes et sur pied :

Augmenter de 5 € le prix du stère de bois en grumes soit 35 € au lieu de 30€

Conserver le prix de 7 € le stère de bois vendu sur pied

Vente sans limitation de nombre de stères par personne.

**Vote : le Conseil municipal, à l'unanimité.**

**ACCEPTE** de fixer le prix de vente de bois en grumes à 35 € pour les habitants de la Commune

**ACCEPTE** de fixer le prix de vente de bois sur pied à 7€ le stère pour les habitants de la Commune

## INFORMATIONS DIVERSES

M.Assenarre fait part des problèmes survenus dans la sous station de la cantine. Un tuyau d'évacuation des eaux est fortement endommagé après avoir fondu. Deux jours après cette constatation, le ballon d'eau chaude s'est mis en sécurité et la vapeur s'en est échappée. Des experts seront mandatés afin de connaître la source du problème.

M.Galichet fait part à l'assemblée que le projet immobilier à Villeneuve a été refusé par la commission. L'aménagement de cette zone reste encore en réflexion.

M.Du Bois fait un retour sur le festival de court métrage ayant eu lieu le 3 avril, environ 25 personnes sont venues assister à la projection.

Prochain conseil municipal le 02 mai 2019.  
La séance est levée à 21H35

Mme Dominique DONZÉ  
Le Maire,  
Le 16 avril 2019

